

Communiqué de presse de l'Intersyndicale Recherche-Dijon

<http://recherche.dijon.free.fr/> / recherche.dijon@laposte.net

06 mars 2006

Texte adressé au Préfet, au Recteur, au Conseil Régional, à la Direction Enseignement Supérieur du ministère de l'Education et au ministère de la recherche, aux médias.

Recherche en Sciences Humaines et Sociales : l'Etat se désengage de la Bourgogne.

Au sein de l'Université de Bourgogne, la recherche en Sciences Humaines, Lettres, Langues, Droit et Sciences économiques, a trouvé une dynamique par la création d'une Maison des Sciences de l'Homme (MSH). Aujourd'hui, la MSH est une structure fédérative dont la vocation est d'assurer trois missions principales :

- structurer la recherche en Sciences Humaines et Sociales à l'Université de Bourgogne en incitant et soutenant des programmes transdisciplinaires accueillis au sein de pôles pluridisciplinaires ;
- mettre à la disposition des équipes de recherche des services communs au sein desquels sont mutualisés des personnels, des équipements et des savoir-faire ;
- participer, en lien avec les Ecoles Doctorales, à la formation des doctorants par la recherche.

La MSH est donc une plateforme scientifique et technique commune à tous les laboratoires et équipes en Sciences Humaines et Sociales. A ce titre elle s'efforce de mutualiser des moyens techniques, des savoirs faire et du personnel au service des chercheurs en vue de soutenir la recherche pluridisciplinaire. La MSH comprend six pôles de recherche : "Patrimoines", "Espaces, Mutations", "Archives : archives des Sciences humaines et sociales, archives des mouvements sociaux, archives du vin", "Identités, citoyennetés", "Apprentissage, acquisitions, formation, éducation et politiques éducatives" et "Textes et contextes". Elle offre aux laboratoires et à leurs équipes la possibilité d'organiser des rencontres et des coopérations locales, nationales et internationales dans le cadre de programmes de recherches finalisés.

La construction du bâtiment de la MSH a été programmée dans le Contrat de Plan Etat Région (CPER) 2000-2006. La répartition entre part Etat et part région avait été programmée comme suit : Part Etat : 2,43 Millions d'Euros, part Région : 0,915 Millions d'Euros. La révision à mi-parcours du CPER est venue conforter l'implication de l'Etat dans le financement de la construction du bâtiment MSH. Les études préalables au lancement des appels d'offre ont été achevées en octobre 2004 (Concours et sélection de l'architecte terminé, Avant Projet Sommaire achevé, Avant Projet Définitif achevé).

Alors que la Région Bourgogne a honoré ses engagements, on note que les crédits alloués par l'Etat pour 2006 dans le cadre du CPER ne comprennent pas de financement pour la MSH. Cette décision de l'Etat est éminemment symbolique du mépris et de la relégation dans lesquels sont tenues les Sciences Humaines et Sociales. Au-delà du report voire de l'annulation des travaux, c'est le secteur qui accueille le plus d'étudiants à l'université de Bourgogne qui est pénalisé.

L'intersyndicale Recherche-Dijon¹ exige que l'Etat revienne sur ses propositions budgétaires 2006 et honore ses engagements.

¹ L'Intersyndicale Recherche-Dijon (<http://recherche.dijon.free.fr/>) regroupe 16 organisations syndicales représentant toutes les catégories de personnel (administratifs, techniciens, ingénieurs, chercheurs, enseignants-chercheurs), ainsi que les étudiants des organismes de recherche bourguignons : Université de Bourgogne, CNRS, INRA, ENESAD, INRAP. Ces organisations syndicales sont : SneSup, SNTRS-CGT, Sud Rural, FO, CGT-INRA, Sgen-CFDT, Snasub-FSU, CGT-ATOS, CFTC, CGT-Culture, UNEF, UGED-FSE, CFDT-INRA, Sgen-CFDT-CNRS, SNCS, SNETAP-FSU.